

Scandale Orpea : si vous n'avez pas tout suivi, on vous résume l'affaire des Ehpad en 10 points

Publié le 03/02/2022 à 10:06



MÉLISSA SIMON

Un livre, "Les Fossoyeurs", paru ce mercredi 26 janvier chez Fayard, fait trembler Orpea. L'auteur et journaliste, Victor Castanet, accuse le leader européen des maisons de retraite de maltraitances sur des résidents d'Ehpad. On fait le point sur cette affaire hors norme.

Les dirigeants d'Orpea dans la tourmente. Voilà plus d'une semaine que le leader mondial des Ehpad (1 156 établissements dans 23 pays), est au cœur d'une **polémique concernant des mauvais traitements infligés aux pensionnaires** de certains de ses établissements.

De la parution du **livre choc "Les Fossoyeurs"**, aux témoignages, en passant par les **enquêtes ordonnées par le gouvernement**, on vous résume cette affaire de grande ampleur.

1. Le livre-enquête de Victor Castanet

Le 24 janvier, nos confrères du Monde ont publié les bonnes feuilles du livre "Les Fossoyeurs" (Fayard), une enquête sur les conditions de vie des pensionnaires des Ehpad du groupe Orpea menée par le journaliste indépendant Victor Castanet.

Dans ce livre, celui-ci décrit un système où **les soins d'hygiène, la prise en charge médicale, voire les repas des résidents sont "rationnés"** pour améliorer la rentabilité du groupe.

"Nous étions rationnés : **c'était trois couches par jour maximum**. Et pas une de plus. Peu importe que le résident soit malade, qu'il ait une gastro, qu'il y ait une épidémie. Personne ne voulait rien savoir", raconte cette femme dans le livre.

2. Le cours de l'action d'Orpea chute en bourse

Ces révélations ont un effet immédiat sur le cours de l'action du groupe. Dès lundi 24 janvier, le titre Orpea à la Bourse de Paris dévise de plus de 16 %, avant que sa cotation ne soit suspendue pour 24 heures, à la

/2022/02/03/scandale-orpea-si-vous-navez-pas-tout-suivi-on-vous-resume-laffaire-des-ehpad-en-10-points-10085863.php#

Scandale Orpea : si vous n'avez pas tout suivi, on vous résume l'affaire des Ehpad en 10 points - midilibre.fr

demande de la direction. Une semaine après le début de la polémique, le titre a perdu près de la moitié de sa valeur.

Les titres d'autres gestionnaires privés de maisons de retraite ont également fait les frais de cette polémique, comme Korian (-6% entre le 23 janvier et le 1er février), le premier groupe d'Ehpad privés en France.

Ce mercredi 2 février, Orpea poursuivait sa chute et cède encore plus de 2 % à la bourse de Paris.

3. Les réactions en masse

Le 26 janvier, à la sortie du conseil des ministres, Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement explique que **"les révélations faites dans ce livre sont absolument révoltantes**. Vous avez le ventre noué en lisant des choses pareilles. Et si ces faits sont avérés, ils devront évidemment être sanctionnés avec la plus grande sévérité".

"Si les faits dénoncés sont avérés, certains d'entre eux sont inacceptables et susceptibles d'être condamnés", estime pour sa part l'AD-PA, l'Association des directeurs au service des personnes âgées. De son côté, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, estime que "si la situation est celle décrite dans le livre, c'est un pur scandale".

Le gouvernement a en tout cas indiqué vouloir **renforcer le contrôle des maisons de retraite**.

4. Le limogeage d'Yves Le Masne

Le dimanche 30 janvier au soir, le groupe annonce qu'**Yves Le Masne, son directeur général, est démis de ses fonctions**. "Le conseil d'administration du groupe Orpea, a décidé de mettre fin aux fonctions de directeur général de **M. Yves Le Masne**", assure le groupe. Philippe Charrier, déjà président non exécutif du conseil d'administration depuis mars 2017 le remplacera en devenant "président-directeur général de la société avec effet immédiat".

5. Une action collective de familles de résidents va être lancée

2022/02/03/scandale-orpea-si-vous-navez-pas-tout-suivi-on-vous-resume-laffaire-des-ehpad-en-10-points-10085863.php#

Scandale Orpea : si vous n'avez pas tout suivi, on vous résume l'affaire des Ehpad en 10 points - midilibre.fr

Lundi 31 janvier, l'avocate Sarah Saldmann annonce sur franceinfo le lancement début mars d'une "action collective conjointe" de familles de résidents en colère. En portant plainte simultanément, celles-ci "entendent faire nombre, avoir du poids face à un géant", explique-t-elle, même si chaque plainte sera autonome. Selon les dossiers, il pourra s'agir d'une plainte pour "homicide involontaire, mise en danger délibérée de la vie d'autrui, violence par négligence" ou "non-assistance à personne en danger", détaille-t-elle.

6. Les contestations d'Orpea

Le groupe d'Ehpad a en effet indiqué dans un communiqué **contester "formellement l'ensemble de ces accusations** que nous considérons comme mensongères, outrageantes et préjudiciables".

Puis, le mardi 1er février, l'entreprise a affirmé dans un communiqué publié chez nos confrères du Parisien qu'elle comptait faire "toute la lumière" sur les faits allégués. **"Des manquements peuvent exister"**, mais "soyez assurés que partout, toujours, dès que nous avons connaissance d'un dysfonctionnement, nous prenons toutes les dispositions pour y remédier", assurent les dirigeants du groupe.

De son côté, **le nouveau PDG du groupe, Philippe Charrier a réagi** ce mardi 1er février aux révélations du livre "Les Fossoyeurs" après avoir rencontré la ministre de l'Autonomie. Il dénonce notamment des "accusations mensongères" et dit en détenir "la preuve."

7. La somme d'argent colossale proposée à Victor Castanet

Sur le plateau de *CàVous* et de *BFMTV*, le journaliste indépendant a réitéré ses accusations, précisant avoir reçu des "menaces de la part du groupe" durant cette enquête "longue et difficile". Certaines de ses sources, avec qui il avait longtemps échangé, ont notamment fait mystérieusement machine arrière du jour au lendemain. Et un "un intermédiaire" qui ne vient "pas directement du groupe", lui aurait donc proposé une énorme somme d'argent : 15 millions d'euros.

“

Ehpad : "Le personnel soignant est obligé d'être maltraitant car il fait face à un système violent de réduction des coûts mis en place par Orpea. On m'a proposé 15 millions d'euros pour que je ne publie

[e.fr/2022/02/03/scandale-orpea-si-vous-navez-pas-tout-suivi-on-vous-resume-laffaire-des-ehpad-en-10-points-10085863.php#](https://www.midilibre.fr/2022/02/03/scandale-orpea-si-vous-navez-pas-tout-suivi-on-vous-resume-laffaire-des-ehpad-en-10-points-10085863.php#)

Scandale Orpea : si vous n'avez pas tout suivi, on vous résume l'affaire des Ehpad en 10 points - midilibre.fr
pas mon enquête."@VictorCastanet dans le 5/5 de @MattBelliard.#CàVous
pic.twitter.com/rABMvWF80r

— C à vous (@cavousf5) **January 25, 2022**

”

8. Le gouvernement convoque les dirigeants du groupe Orpea

Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie des personnes âgées, a annoncé le 27 janvier qu'elle convoquait Jean-Claude Romersi, un haut cadre d'Orpea France, le 1er février.

Dans sa lettre de convocation, la ministre indique qu'elle souhaite avoir des précisions sur "l'attribution aux établissements de consommables tels que les protections hygiéniques ou sur les enjeux liés à la nutrition des résidents", " les pratiques managériales du groupe concernant les personnels, le taux d'encadrement", "les modalités de signalement et le suivi des faits de maltraitance signalés par les proches des résidents" ainsi que "les pratiques financières du groupe".

9. Deux enquêtes lancées par le gouvernement

Interrogée sur France Info le 1er février, en amont de sa rencontre avec Jean-Claude Romersi et Philippe Chartier, Brigitte Bourguignon indique que deux enquêtes vont être ouvertes.

"Nous lançons aujourd'hui une enquête Igas (Inspection générale des affaires sociales) et une enquête financière de l'Inspection générale des finances", détaille-t-elle. "C'est une première, parce qu'il faut taper fort pour montrer qu'on ne fait pas n'importe quoi" dans les Ehpad.

"Nous sommes très heureux d'avoir ces inspections et ces contrôles", réagit pour sa part le nouveau PDG d'Orpea, Philippe Charrier, qui annonce par ailleurs que son groupe envisage de porter plainte contre l'auteur du livre, le journaliste Victor Castanet.

10. Le pactole empoché par l'ex-patron d'Orpea

Selon les informations du *Canard Enchaîné*, dans son édition du mercredi 2 février, **le désormais ancien directeur général du groupe aurait vendu ses 5 456 actions de la société** juste après avoir appris que la

022/02/03/scandale-orpea-si-vous-navez-pas-tout-suivi-on-vous-resume-laffaire-des-ehpad-en-10-points-10085863.php#

Scandale Orpea : si vous n'avez pas tout suivi, on vous résume l'affaire des Ehpad en 10 points - midilibre.fr

gestion des établissements du groupe allait être mise en cause dans un livre à paraître.

Le Canard Enchaîné relève par ailleurs que le DG débarqué n'est pas le seul dirigeant à avoir réalisé des opérations boursières. En trois opérations, les 11 et 15 octobre 2021, le nouveau PDG, Philippe Charrier, qui était alors président non exécutif du conseil d'administration du groupe depuis 2017, a, quant à lui, acheté 800 actions Orpea.